

## À LA DÉCOUVERTE DES MÉTIERS DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE



*Ce document est la transcription révisée et chapitrée d'une vidéo du MOOC UVED « A la découverte des métiers de la transition écologique, créatrice d'emploi ». Ce n'est pas un cours écrit au sens propre du terme ; le choix des mots et l'articulation des idées sont propres aux interventions orales des auteurs.*

### *Les métiers du transport et de la logistique : conseiller·ère en mobilité*

*Nicolas Amblard, chargé de mission mobilité durable au sein du Parc naturel régional du Luberon*

#### En quoi consiste votre métier ?

Je travaille pour le Parc naturel régional du Luberon. L'intitulé de mon métier est conseiller en mobilité. Le Parc naturel régional est une collectivité publique, un peu comme une mairie. Dans le cadre de mes missions, je travaille avec des intercommunalités qui ont chacune défini des actions qu'elles souhaitent voir aboutir sur leur territoire pour développer la mobilité durable, comme les déplacements en covoiturage ou à vélo par exemple. Pour vous donner un exemple, une des missions sur lesquelles je travaille est d'essayer de voir sur un territoire où et comment on peut mettre en place des pôles d'échanges multimodaux, c'est-à-dire des endroits où on va regrouper du covoiturage, du bus, du vélo et permettre de faciliter les déplacements de tout le monde autrement que tout seul dans sa voiture.

#### Quelles sont vos conditions de travail ?

Mon travail se passe essentiellement au bureau. Il y a beaucoup de rédactions à faire, de rapports à rédiger par exemple. Après, je suis peu sur le terrain, mais j'ai quand même pas mal de partenaires qui travaillent notamment avec trois intercommunalités. Et sur

l'ensemble des projets que je mène, il doit y avoir une quinzaine de communes qui seront impactées. Dans chacune de ces intercommunalités, j'ai un référent et on échange régulièrement soit par mail, soit par téléphone. Evidemment, il y a aussi des réunions qui sont régulièrement organisées soit ici au Parc, soit chez mes partenaires.

### Quelles sont les compétences nécessaires ?

Dans mon métier, on me demande surtout deux aspects. Il y a le côté technique, celui qu'on apprend à la fac par exemple, sur tout ce qui est rédaction par exemple, ou encore savoir comment fonctionnent les collectivités territoriales. Il y a plein de procédures à connaître pour faire avancer des projets. Il y a aussi tout ce qui est technique d'analyse de données par exemple. Pour moi ça va être comment on construit un réseau cyclable. Après, il y a aussi le côté plus « savoir-être ». On travaille aussi avec des gens qui ne sont pas spécialistes sur nos domaines de compétence. Il faut aussi avoir de la pédagogie, savoir expliquer dans des mots simples ce qu'on fait, pourquoi il faut faire plutôt comme ça que comme ça. Et ça, je dirais que c'est quelque chose qu'on apprend au fur et à mesure sur le tas quand on commence à travailler et qu'on découvre un peu tout ça.

### Quelle formation avez-vous suivie ? Que conseillez-vous à celles et ceux qui voudraient se former à ce métier ?

La formation que j'ai suivie pour accéder à ce métier est relativement classique. J'ai commencé par une licence de géographie, en trois ans, à la suite de quoi j'ai intégré un master en aménagement et urbanisme. C'était un master, comme tous les masters d'aménagement et urbanisme, qui propose des spécialités. J'ai choisi tout ce qui concerne les déplacements et la mobilité, mais il y en avait beaucoup d'autres. Un autre aspect des études qui était très intéressant, de mon point de vue, était l'année d'Erasmus que j'ai passée. J'ai passé un an en Slovénie ce qui m'a permis aussi de découvrir la façon de faire dans un autre pays, notamment sur l'aménagement, l'espace public, comment on le construit et sur la mobilité.

### Qu'est-ce qui fait l'intérêt de votre travail ?

Lorsque par exemple beaucoup de personnes vont se déplacer à vélo, globalement, tout le monde sera en meilleure santé. Cela a des impacts aussi sur l'économie, à la fois des ménages qui vont économiser sur leur budget et sur l'économie locale aussi. Ça a un impact positif sur l'environnement en diminuant les pollutions atmosphériques et sonores. Globalement, l'objectif en travaillant sur les mobilités durables est de rendre les villes agréables à vivre, non seulement pour s'y déplacer, mais aussi pour se rencontrer. Notre objectif est que les villes soient aussi des lieux de vie.